



DÉLÉGUER OU PAS, là est la question...

Pendant onze ans, l'ouverture touristique du château de Commarque a été déléguée à un prestataire tandis que son propriétaire conservait la gestion des travaux et des fouilles archéologiques.

© Commarque

Manque de disponibilité, de personnel ou de compétences, si les raisons qui poussent à s'appuyer sur des intervenants extérieurs pour mettre en valeur un monument sont variées, celles qui conduisent à s'impliquer au quotidien le sont tout autant.

Jean-Charles de Vogüé explique son implication dans la gestion de Vaux le Vicomte (Seine-et-Marne) : « Je voulais m'investir à Vaux pour mieux connaître le

fonctionnement d'une telle entreprise. Puis l'intérêt du travail, les développements possibles et l'attachement au lieu ont fait la différence. Je pense qu'avant de décider de déléguer ou non, il est important de bien connaître le fonctionnement de son domaine. »

DES AVIS PARTAGÉS

Hubert de Commarque a, quant à lui, délégué la gestion de l'ouverture touristique de sa propriété pendant onze ans. Interrogé sur les raisons qui l'ont poussé à en reprendre la gestion, il répond : « Avec l'expérience, une délégation initialement partielle devient irréversiblement totale et il n'y a plus de cohérence entre les besoins financiers de

LES AGENCES D'INGÉNIERIE CULTURELLE : TOUTES LES TAILLES POUR TOUS LES PROJETS

Si depuis 1991, Culturespaces fait figure de pionnière dans le domaine de l'ingénierie culturelle, il faut savoir que ses clients sont exclusivement des monuments à forte fréquentation. Second acteur clé, la société Kléber Rossillon, créée en 1995, revendique une approche globale. Elle met en place à la fois des projets culturels et touristiques, des restaurations, des mises en valeur, des animations culturelles et pédagogiques. L'intégration paysagère est une notion très importante pour cette société. Alfran, créée en 2003, est, pour sa part, organisée en trois métiers : Alfran Communication (conception des flyers, diffusion des documents d'appel...), Alfran Conseil (pour aider au développement d'un site touristique) et Alfran Gestion (pour assurer la gestion complète d'un site).



l'entrepreneur de tourisme et les besoins propres au site. Seul un propriétaire-entrepreneur peut gérer cette cohérence. »

À l'inverse, Evelyne de Franclieu, gestionnaire du Château de Longpra (Isère) encourage le recours à des prestataires extérieurs: « *Il ne faut pas hésiter à déléguer lorsque nous ne maîtrisons pas le sujet et – même si cela représente un coût non négligeable – il faut anticiper les attentes du public et l'impact des nouvelles technologies. »* Comme le souligne Alban Morin de Fine, directeur d'Alfran: « *Le secteur touristique se positionne de plus en plus comme un secteur économique à part entière. Il subit la concurrence accrue des parcs de loisirs notamment. Il est donc essentiel de se démarquer en sachant répondre aux attentes des visiteurs, attentes qui évoluent très rapidement. Réactivité et adaptation sont des gages de réussite. L'implication d'un professionnel permet donc de répondre à ces nouvelles données du marché touristique. »*

En 2012, Jean-Charles et Alexandre de Vogüé succèdent à leur père, Patrice de Vogüé, à la direction du domaine de Vaux le Vicomte.

© Laurence Delorme

“ *L'implication d'un professionnel permet de répondre aux nouvelles données du marché touristique. »*

Alban Morin de Fine

Réactivité et adaptation sont des gages de réussite.

Catherine Bonamy a fondé sa propre structure après quinze ans d'expérience acquise dans les plus grandes agences d'ingénierie culturelle.

© D.R.

DES STRUCTURES PLUS PETITES

- Catherine Bonamy a travaillé plusieurs années pour la société Culturespaces où elle a géré l'aménagement de parcours de visite, de plans de signalétique, de billetterie-boutiques, d'espaces de projection et tous les travaux liés à la sécurité du public et des collections. Elle a aussi été directrice de clientèle d'une agence spécialisée en scénographie et muséographie, puis directrice du développement de la société Kléber Rossillon. Fin 2012, forte de ces expériences, elle crée CBC XII qui s'articule autour des audits, du développement de projets et de l'assistance à maîtrise d'ouvrage.
- Pour Laure de Laforcade, concevoir, réaliser et gérer sont les trois mots clé du service offert par Pierres d'Avenir qu'elle a créée en 2009.
- Enfin, une solution associative peut être plus économique pour des projets culturels comme le préconise Laurent Manoury, conseiller en communication et en marketing et fondateur de l'association « Patrimoine et Légendes ». Au château de Maintenon, le Conseil général d'Eure-et-Loir s'appuie ainsi sur l'association des amis du château pour organiser concerts, festivals, Journées Européennes du Patrimoine...



Laurent Manoury a créé l'association Patrimoine et Légendes.

© D.R.

Laure de Laforcade, fondatrice de Pierres d'Avenir, est diplômée d'un master de gestion des entreprises culturelles. © D.R.